

la benediction nuptiale en presence de Anselme Bussiere, pere de l'epoux, Joseph Bisson, ami de l'epoux, Joseph Beaulieu, pere de l'epouse et Seraphin Labaie, ami de l'epouse, lesquels ainsi que les epoux n'ont pu signer.

Roy p^{re}

B. 11 Le vingt trois Janvier mil huit cent soixante et quatre, nous pretre soussigne, avons baptise Jean Ramondon Evangeliste, ne avant hier, du legitime mariage de Narcisse Ramondon, cultivateur et de Magdeleine Elizabeth Blondeau de cette paroisse, parrain Simon Ramondon, marraine Angeline Ramondon, lesquels ainsi que le pere n'ont pu signer.

Roy p^{re}

P. 7 Le vingt quatre Janvier mil huit cent soixante et quatre, nous pretre soussigne, avons inhume dans le cimetiere de cette paroisse le corps de Charles Beaupre, cordonnier, epoux de Louise Groleau de cette paroisse, decede avant hier, par une mort subite, age de quarante ans. Temoins Ambroise Morin et Cleophas Dubuc, lesquels n'ont pu signer.

Roy p^{re}

P. 8 Le trente Janvier mil huit cent soixante et quatre, nous pretre soussigne, avons inhume dans le cimetiere de cette paroisse le corps de Arcene, fils legitime de Antoine Dargie, journalier et de Helene Lafond de cette paroisse, decede avant hier, age de quatre mois. Temoins Ambroise Morin et Cleophas Dubuc, Noderic Roy, lesquels n'ont pu signer, Deux mots d'ages sont nuls.

Roy p^{re}

P. 9 Le deux Janvier mil huit cent soixante et quatre nous pretre soussigne, avons inhume dans le cimetiere de cette paroisse le corps de Zephirin, fils legitime de Vital Tanguay, cultivateur et de Sophie Derouin de Ste Helene de Chester, decede avant hier, age de quinze jours. Temoins Ambroise Morin et Noderic Roy, lesquels n'ont pu signer.

Roy p^{re}

M. 5 Le deux Janvier mil huit cent soixante et quatre apres la publication de trois bans Dumas et de mariage faite aux prones de nos messes parissiales, entre Majoric Dumas, fils majeur de Jean Dumas cultivateur et de feu Marguerite Thibodeau de cette paroisse d'une part, et Adelaide Bicoite fille majeure de feu Pierre Bicoite, cultivateur et de Marie Blais de cette paroisse d'autre part, ne s'etant pas trouve d'empchement au dit mariage et au le consentement des parents, nous pretre soussigne avons recu leur mutuel consentement de mariage et leur avons donne la benediction nuptiale en presence de Jean Dumas pere de l'epoux, Cleophas Dubuc ami de l'epoux, Pierre Bicoite frere de l'epouse et Hector Bicoite, lesquels ainsi que les epoux, n'ont pu signer.

Roy p^{re}

M. 6 Le deux Janvier mil huit cent soixante et quatre apres la publication de trois bans Journier et de mariage faite aux prones de nos messes parissiales, entre Guillaume Journier, fils mineur de Guillaume Journier, cultivateur, et de Marie Sabrique de cette paroisse d'une part, et Emelie Cantin, fille mineure de